

Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE 115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE // 38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de S2R, Service Rail Route,

ARRETE 2024 – 098

Article 1: pour permettre les travaux de modernisation LIGNE 908 000 Valence - Moirans, au passage à niveau n°68, 300 route de la gare, 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise.
- Fermeture totale du passage à niveau n°68, à toute circulation routières, piétonnes, cycles et bétails.
- Fermeture en continue, interruption de la circulation.
- Un plan de déviation est mis en place.

Article 2 : La signalisation est à la charge de l'entreprise.

Article 3: Ces travaux auront lieu:

Vendredi 25 octobre 2024 à 13h, jusqu'au Lundi 4 novembre 2024 à 12h.

Article 4 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 5 : le présent arrêté sera transmis à l'entreprise S2R, à la gendarmerie, au SDIS et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 11 Octobre 2024 Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire

